



Tri sélectif au cimetière

Service de covoiturage

Trame Verte et Bleue



Sur les réseaux

 www.still-info.fr

 commune de Still

 commune de Still

Horaires de la Mairie

Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00

Le samedi de 8h00 à 11h00

Fermée le lundi

Tél : 03 88 50 00 33

accueil@mairiedestill.fr



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 2

INTERCOMMUNALITÉ 9

COMMUNICATIONS 10

HISTOIRE 11

ENVIRONNEMENT 13

DANS LA PRESSE 15

VIE ASSOCIATIVE 18

ETAT CIVIL 20

CONSEIL MUNICIPAL 21

Directeur de la publication :

Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

Comité de rédaction :

Alexandre Gonçalves, Nicolas
Fernandez, Bruno Helbert.

Réalisation :

Alexandre Gonçalves, Nicolas
Fernandez, Bruno Helbert.

Photo de couverture

Prairie à l'arrière du cimetière - Still



Chères Stilloises, Chers Stillois

En tant que Maire, je suis profondément attaché au service public, particulièrement à celui de proximité. Aussi, la politique que nous menons, dans son sens noble (relative à l'organisation du pouvoir dans l'État, à ses composantes et à son exercice), vise à conduire des actions significatives en matière d'investissements et d'amélioration des services.

Ainsi, notre objectif de réduire la dette tout en préservant l'investissement, que ce soit pour les écoles, le service public, la salle des fêtes, les ateliers municipaux, l'éclairage public, les routes ou d'autres espaces du domaine public, corrélé à notre volonté de réduire notre consommation d'énergie, est mené avec détermination, rigueur et constance.

Tous ces éléments constituent notre cadre de vie. En améliorant ce cadre, nous permettons à tous les habitantes et habitants du village, usagers des bâtiments et espaces publics, ainsi qu'aux différents agents de la commune de bénéficier d'un environnement agréable et fonctionnel.

Notre objectif est de répondre aux demandes et aux besoins des habitants, tout en gardant en vue l'intérêt général, véritable moteur des politiques publiques communales.

Aussi, je suis heureux de vous informer que la commune travaille depuis plusieurs mois à l'installation de médecins dans la commune. La phase administrative touchant à sa fin, nous espérons débiter les travaux cet automne pour une ouverture en début d'année prochaine. Ce futur cabinet médical, situé au rez-de-chaussée du presbytère, accueillera deux médecins généralistes, renforçant ainsi fortement notre offre de soins de proximité.

Nous continuerons également à investir dans nos écoles. Dès l'automne, la réfection de la cour de l'école maternelle débutera. Ces travaux contribueront à créer un meilleur cadre de travail et de vie pour nos écoliers, ainsi que pour les enseignantes et les agents des écoles.

Parallèlement, nous poursuivons nos investissements pour réduire notre consommation d'énergie, tout en menant des projets pour la produire dans une démarche durable et responsable.

Pour finir, je tiens à rappeler que mes adjoints, les agents municipaux et moi-même sommes toujours disponibles pour échanger avec vous et vous rencontrer en mairie ou dans le village. Le service public de proximité que les élu.e.s locaux et les agents de la commune vous apportent est essentiel, et je tiens ici à réaffirmer notre engagement envers vous.

Vous souhaitant un bel été. Bien à vous.

Le Maire
Alexandre Gonçalves

Projet de renaturation du Stillbach (cf. Still info n°320)

Réunion publique des riverains le 15 avril 2024

Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig porte un projet de renaturation du Stillbach, du Bitzenbaechel et des prairies humides associées. Ce projet concerne le lieu-dit « Zehmatt », à proximité de la rue des écoles.

Les travaux permettront de reconstituer un lit et des berges plus naturels pour les rivières, de planter une végétation plus adaptée et de favoriser préférentiellement les débordements des eaux vers les prairies environnantes tout en préservant davantage les habitations.

En effet, les débordements dirigés améliorent la fonctionnalité de ces zones humides et ralentissent les écoulements lors des crues afin de limiter les inondations en aval. Le projet a également un objectif de valorisation paysagère du site qui pourra devenir un lieu de promenade et de pédagogie pour les habitants et les écoliers.

Une étude a débuté en 2023 et les premiers scénarii d'aménagement ont été présentés aux propriétaires riverains du Stillbach et du Bitzenbaechel le 15 avril 2024.

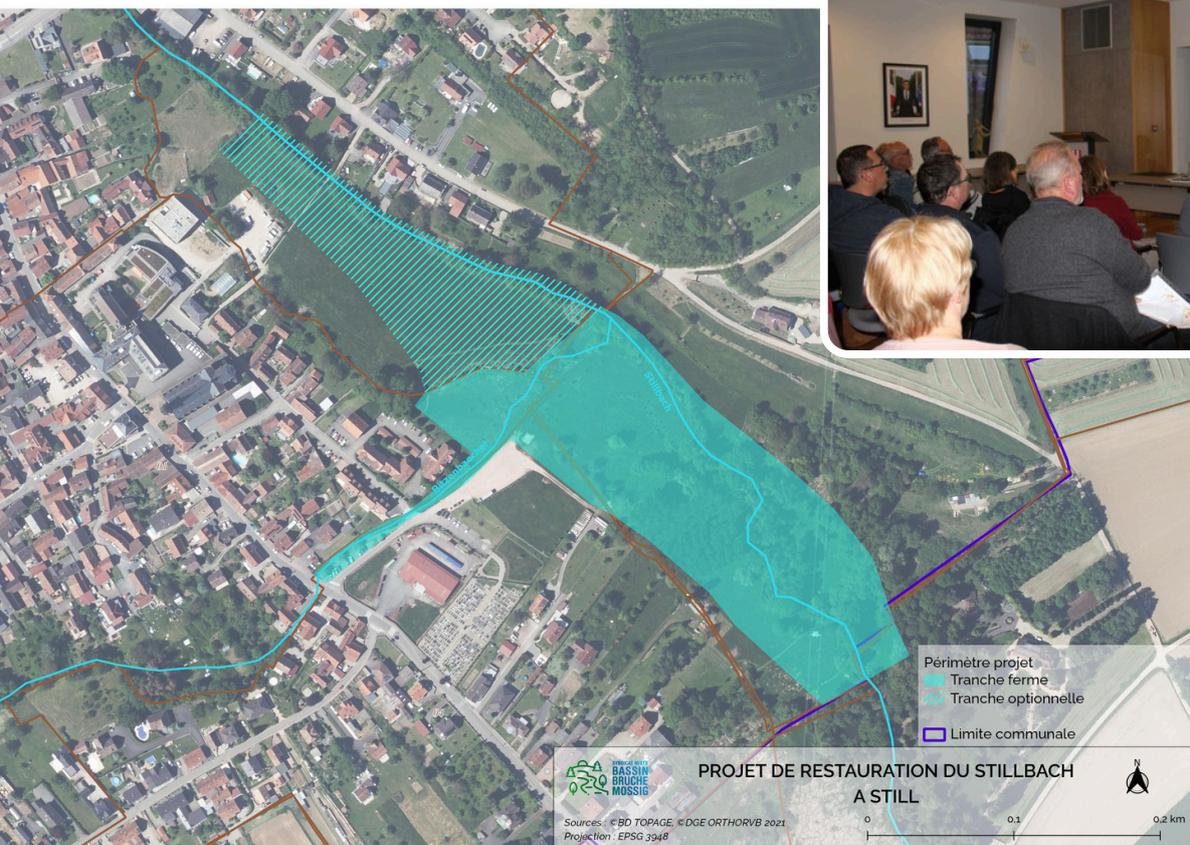
Le projet va se poursuivre techniquement avec le dimensionnement précis des aménagements comme le tracé des nouveaux lits des cours d'eau, les cheminements et un ponton d'observation puis administrativement par les démarches réglementaires auprès de la Préfecture et des Monuments Historiques.

Le financement est assuré par le Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig grâce à la taxe GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et par la Région Grand Est.

Les travaux sont envisagés au printemps 2025. Le projet sera présenté préalablement lors d'une réunion publique à la salle des fêtes.

Pour en savoir plus vous pouvez dès à présent consulter le site Internet du Syndicat :

<https://www.bassinversant-bruchemossig.fr/>



Cérémonie du 8 Mai



Une cérémonie du souvenir pleine de ferveur et d'émotion qui a réuni plusieurs associations. Cette année encore la participation active des enfants de l'école élémentaire a permis de rehausser de plus belle cette cérémonie.



Un double dépôt de gerbes a eu lieu par les officiels d'une part et les enfants d'autre part. Les noms des défunts, morts et disparus ont été égrenés un par un par M. le Maire donnant une solennité supplémentaire à cette cérémonie.



**N'oublions jamais cette guerre mais continuons à prôner la paix.
Vive la Paix, Vive L'Europe, Vive la République et Vive la France !**

Fin d'année scolaire mouvementée pour les élèves de CM2

Les 12 élèves de CM2 se souviendront encore longtemps de leur dernier jour en école primaire. Fébriles depuis le début de cette dernière semaine d'école, ils ont reçu la visite vendredi matin de M. le Maire accompagné par l'adjoint chargé des affaires scolaires qui leur ont distribué à chacun une calculatrice, offerte par la commune, outil qui leur sera nécessaire dès l'entrée au collège en sixième.

La fin d'après-midi se déroula également dans un grand moment d'émotion et de tristesse. Dès les coups de quatre heures, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire leur avait préparé une surprise de taille. A leur sortie du bâtiment ils furent accueillis avec un chant sous la direction de Sophie Widloecher. A la fin de la dernière note, les élèves de l'école leur ont formés une haie d'honneur qui les invitait à utiliser ce passage pour les diriger naturellement vers la sortie.



Tout sur les travaux

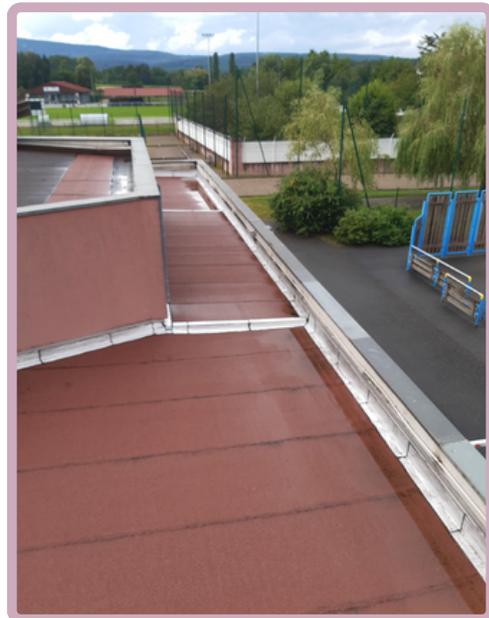
Dans nos rues et nos bâtiments



Salle des fêtes



Les travaux dans la salle des fêtes ont eu pour objet la **pose de nouvelles fenêtres en hauteur** (nombreuses étaient défectueuses) sur toute la périphérie, le **colmatage des fissures** dans les murs, la **mise en peinture** des murs apportant clarté et lumière à la salle. En tout dernier la **pose de panneaux acoustiques** avec plusieurs teintes a été effectuée (choix effectué par un agent dont c'était la compétence), répondant à une logique colorimétrique et d'exposition au soleil, égayant ainsi l'atmosphère en rendant la salle principale plus conviviale, tout en permettant une meilleure qualité sonore. Les travaux de finition sont en cours. **Coût total € 50.794,18**



Réfection complète de la toiture plate au dessus de la cuisine (fuite régulière), d'une partie de la scène et du local de stockage de la salle des fêtes.

Coût € 15.434,40

Mise en place d'une bordure en rondin de robinier (bois imputrescible sans traitement) autour de la noue principale du parking et sur toute la périphérie de la place des Tuileries. Travaux de réalisation effectués en régie.

Coût € 5.631,57

Ateliers municipaux

Il est arrivé, le nouvel outil de nos agents communaux. Véhicule totalement électrique dont le rechargement se fera grâce aux panneaux photovoltaïques qui seront installés sur le toit des ateliers dans les prochains mois. Il est destiné à remplacer une ancienne fourgonnette arrivée en limite d'âge et étant sujette à de très nombreuses réparations. Bien plus polyvalente que les véhicules thermiques, l'acquisition de cette camionnette s'inscrit dans la démarche communale de réduction des émissions de CO2. **Coût € 59.000,00**





Mise en place du premier luminaire autonome avec panneau photovoltaïque dans l'impasse de la prairie.

Coût € 4.500,00

Réfection de la dalle en béton au droit des ateliers municipaux supportant les machines et permettant le chargement et déchargement de matériel. Amélioration de l'entrée du bâtiment de l'atelier par la création d'un espace vert délimité par des pavés et la restauration d'un mur en moellons de grès.

Coût € 8.844,00

La Flickette a déménagé !

Construite en 1997 à l'initiative de Pierre Flicker, en collaboration avec les écoliers, cette maisonnette faite de bois et de torchis, assemblée comme les maisons alsaciennes, sera dénommée "Flickette".

Faisant la joie de nombreux écoliers durant une vingtaine d'années, elle a dû être condamnée en raison de l'évolution de la réglementation sur l'usage des bâtiments dans les écoles.

Inutilisée depuis des années, son sort semblait scellé, mais nous refusons de la détruire. Aussi, dans le cadre de la réfection de la cour de l'école maternelle, une réflexion a été menée avec la famille Flicker afin de lui trouver une seconde vie.

Ce fut chose faite le samedi 25 mai, journée durant laquelle les bénévoles de l'association de la réhabilitation de la Tuilerie Sonntag et la famille de la ferme Siegel l'ont démontée et transportée vers le site des Tuileries. Merci à eux !

La Flickette, après avoir été rénovée, y trouvera un nouvel usage et nous pourrons à nouveau toutes et tous admirer cet édifice remarquable, chargé d'histoire.



Démontage des tuiles et du torchis



Arrivée aux Tuileries

Transport

La commune soutient l'Institut

Dans le cadre du projet porté par l'association Adèle de Glaubitz pour les résidents de l'Institut des Aveugles et du Foyer Jeanne Marie afin d'assister aux jeux paralympiques de Paris, qui se dérouleront du 25 août au 2 septembre 2024, la commune apporte son soutien financier à hauteur de 4000€, ainsi qu'un soutien logistique.

Le conseil municipal a considéré que les objectifs de ce projet, à savoir vivre de près l'excitation des jeux paralympiques de Paris 2024 à travers leur passion, le cyclisme, sont pour les personnes malvoyantes et en situation de handicap une occasion de se surpasser, de vivre une expérience mémorable, de se mobiliser autour des notions de sport, de santé et de bien-être, mais aussi de militer en faveur de la « transition écologique ».



Vous êtes toutes et tous invités à participer à ce départ et à accompagner dans le village les tandem qui rejoindront Paris en 10 jours parcourant au total 500 km.

Le grand départ de ce périple aura lieu le **dimanche 25 août à 8h30**, depuis le parking de la **salle des fêtes des Tuileries**.

Incivilités



Nous constatons depuis un certain temps déjà de nombreuses incivilités dans notre village, certes mineures, mais qui empoisonnent la vie d'une majorité de citoyens. La définition s'il fallait la réaffirmer serait que les personnes en cause ont un manquement aux règles de comportement en société. Cela passe par exemple par la pollution volontaire comme jeter des papiers par terre, un mégot, ne pas ramasser les déjections laissées par vos compagnons à quatre pattes même si la

situation s'est nettement améliorée par la pose d'un nombre conséquent de distributeurs de "sacs à crottes", munis de poubelles, mais encore faut-il les utiliser car il reste toujours et encore quelques récalcitrants.

Il en va de même pour les dégradations de toutes sortes, graffitis, tags sur du mobilier urbain. Ces comportements sont regrettables et méritent toute notre désapprobation et condamnation.



Panneau d'information au calvaire dégradé à plusieurs reprises.



Abri financé par l'office du tourisme tagué récemment.

Le tri sélectif au Cimetière



Depuis quelques mois, les services techniques municipaux ont mis en place une nouvelle organisation du tri sélectif concernant l'ensemble des déchets générés par le cimetière. Celle-ci consistait à la mise en place de containers supplémentaires permettant de trier au mieux l'ensemble des déchets.

Le but premier

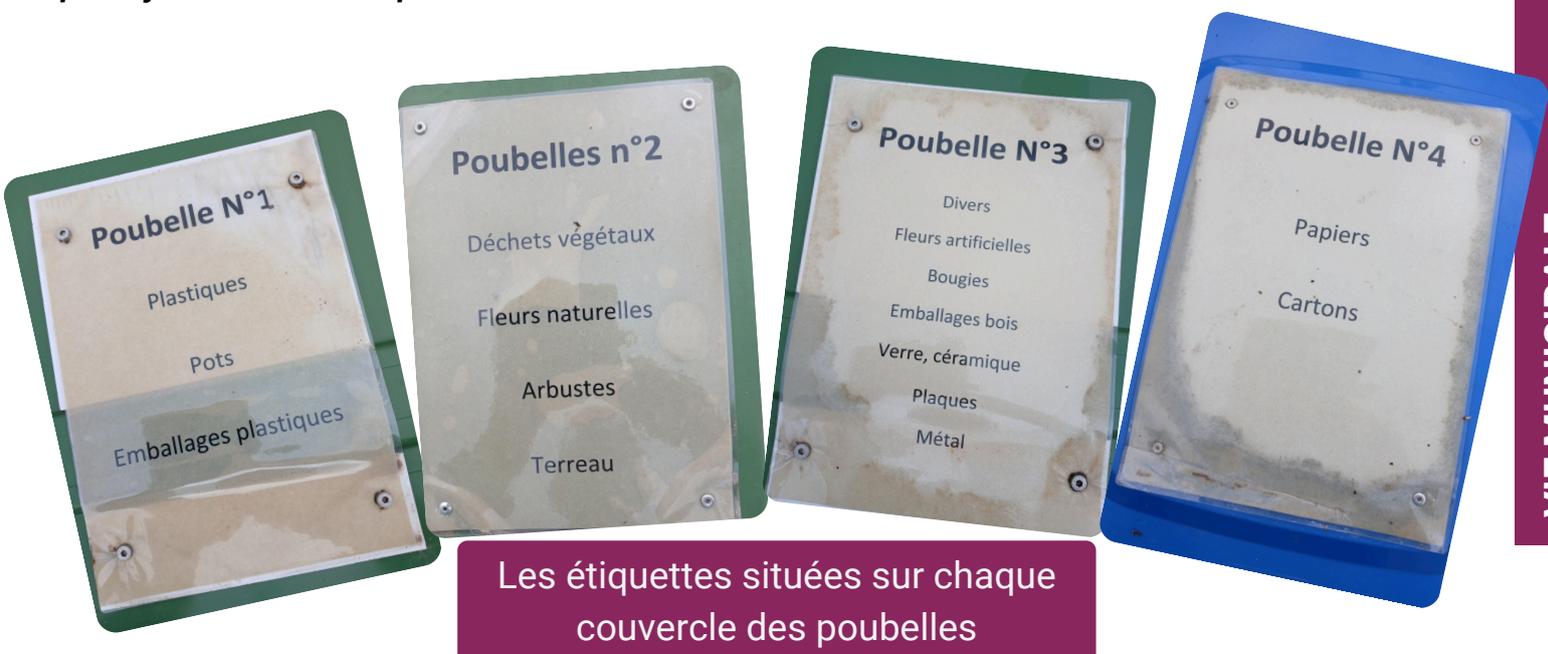
Cette nouvelle règle devra permettre une importante réduction des coûts de collectes car jusqu'à présent c'est une société privée qui collectait les déchets puisque aucun tri n'était réalisé en amont.

Un tri qui vaut le coup

Grâce aux efforts de chacun, les frais de collecte et de tri pourront alléger les factures inhérentes à ce service. Les collectes pourront alors être intégrées lors des passages réguliers des véhicules de la communauté de communes.

Encore un petit effort

Les agents vérifient périodiquement les contenus des différents containers et constatent malgré les feuilles de signalisation sur chaque couvercle quelques erreurs de triage. **Il s'agit de bien différencier les composants de chaque objet afin de bien séparer les articles à trier.**



Les étiquettes situées sur chaque couvercle des poubelles



Calendrier de votre marché



→ **JUILLET**

- 18:
- Le maraîcher Earl Ferme Moschler
 - Boucherie-Charcuterie Au vieux fumoir
 - Le fromager Behrens
 - GingerKate
 - L'épicerie Vrac par-ci Vracparlà
 - La Brezzeria
 - Le traiteur Chinois
 - Coco pizza Flam

- 25:
- Le maraîcher Earl Ferme Moschler
 - Poissonnerie Alfred Lauth
 - Boucherie-Charcuterie Au vieux fumoir
 - Le fromager Behrens
 - GingerKate
 - La Brezzeria
 - Le traiteur Chinois

BUVETTE
PAR LE REPAIR CAFE

15 AOÛT MESSTI

Pas de marché

→ **AOÛT**

- 01:
- Le maraîcher Earl Ferme Moschler
 - Poissonnerie Alfred Lauth
 - Boucherie-Charcuterie Au vieux fumoir
 - Le fromager Behrens
 - GingerKate
 - La Brezzeria
 - Le traiteur Chinois

- 08:
- Le maraîcher Earl Ferme Moschler
 - Poissonnerie Alfred Lauth
 - Boucherie-Charcuterie Au vieux fumoir
 - Le fromager Behrens
 - La Brezzeria
 - Le traiteur Chinois

- 22:
- Le maraîcher Earl Ferme Moschler
 - Poissonnerie Alfred Lauth
 - Boucherie-Charcuterie Au vieux fumoir
 - Le fromager Behrens
 - L'épicerie Vrac par-ci Vracparlà
 - Le traiteur Chinois

- 29:
- Le maraîcher Earl Ferme Moschler
 - Poissonnerie Alfred Lauth
 - Boucherie-Charcuterie Au vieux fumoir
 - Le fromager Behrens
 - Le traiteur Chinois
 - Coco pizza Flam

ANNONCES



Dans le cadre de ses activités "atelier éco-vannerie", l'association recherche des journaux de préférence sur papier glacé ou similaire ainsi que des chutes de papier peint dont les usagers n'auront plus d'utilité. Ces matériaux seront utilisés dans la confection de paniers et autres créations par les résidents de l'Institut des Aveugles. Contact : Mme Monica Reis 25 grand'rue Still



Particulier cherche à louer jardin dans le village

Merci de faire une proposition à M. DAYYAN - courriel: am.dayyan@gmail.com ou tél: 07 81 95 08 79

St'hopla, le service de covoiturage du quotidien



Le nouveau service de covoiturage St'hopla, disponible sur l'application numérique KAROS, a été lancé le 13 septembre 2023 pour les 68 communes du territoire du PETR Bruche Mossig. Toutes les communes sont desservies par cette nouvelle offre, l'objectif étant d'offrir une mobilité organisée, accessible et moins carbonée pour l'ensemble des citoyens.



Le développement du covoiturage sur le territoire repose sur 3 axes

- L'application numérique personnalisée – KAROS

Le PETR a fait appel à l'application numérique KAROS, disponible gratuitement sur smartphone, afin de gérer le lien entre conducteur et passager. Pour les utilisateurs qui habitent sur le territoire du PETR, la plateforme est personnalisée aux couleurs de St'hopla. L'utilisation de l'application est simple et intuitive, permettant au plus grand nombre de l'utiliser.

- Des animations auprès des employeurs du territoire

Diverses animations sont proposées par Karos et le PETR pour faire connaître ce nouveau service de covoiturage au grand public. Des temps forts sont également organisés au sein des entreprises du territoire. Plusieurs partenariats ont déjà pu être conclus et d'autres échanges ont en cours.

- Un maillage du territoire par des panneaux routiers spécifiques (Still possède deux panneaux)

Plus de 200 panneaux « St'Hopla » ont été installés sur le territoire du PETR, avec pour objectif de :

1. Communiquer sur l'existence du service et identifier un lieu physique de rencontre pour le covoiturage organisé sur l'application Karos.
2. Faciliter le covoiturage spontané, sans l'utilisation de l'application Karos. Par exemple, une personne peut se placer sous le panneau pour être prise en charge, spontanément, par un conducteur qui passerait à côté (principe de l'autostop).

Une tarification incitative est proposée par la collectivité.

- Le conducteur perçoit 2 € par trajet et par passager (dans la limite de 30km, +0.10€/km au-delà),
- Le passager dépense 1€ par trajet (dans la limite de 30km, +0.10€/km au-delà).
- La différence est prise en charge par le PETR Bruche Mossig, dans la limite de 2 trajets maximum par jour.

A noter

Le covoiturage « courte distance » s'adresse principalement aux salariés pour les trajets domicile – travail, mais tout le monde peut s'inscrire sur l'application ! Karos demande, lors de la création du compte, l'adresse du domicile et du lieu de travail, mais il est possible de renseigner n'importe quelle adresse ! (l'adresse ne sera jamais visible des autres utilisateurs, le point de rendez-vous est proposé par Karos)

Chiffres clés

- 2100 personnes sont inscrites sur St'hopla et covoiturent quotidiennement
- 11 000 trajets ont été réalisés depuis le lancement de St'hopla au départ et/ou à destination du territoire du PETR (de Wasselonne à Saales en passant par Marlenheim et Molsheim)

Le projet est financé par le PETR Bruche Mossig, l'ADEME, la Collectivité Européenne d'Alsace, l'Union Européenne via le programme LEADER, et une demande de financement est en cours auprès de l'Etat via le fonds vert.



CIVISME - RAPPEL RÉGLEMENTAIRE



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène..

Tout propriétaire ou détenteur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Des sachets adaptés au ramassage sont disponibles gratuitement à plusieurs endroits dans le village (d'autres bornes dites "de propreté" seront installées prochainement).

Nos équipes et certains de nos concitoyens constatent qu'il y a régulièrement des déjections aux abords du city stade et de l'aire de jeux, ainsi que dans la rue des Écoles, des endroits, nous vous le rappelons, fréquentés par nos enfants et les résidents de l'Institut des Aveugles.

Merci d'avance pour votre compréhension et votre civisme.

Empoisonnement d'un chien ou un chat : de quoi parle-t-on ?

L'empoisonnement d'un chien ou d'un chat est un terme qui désigne une intoxication malveillante d'un animal. Il s'agit de l'introduction dans l'organisme d'un animal d'une substance toxique, capable d'altérer plus ou moins gravement sa santé ou d'entraîner sa mort.

C'est un acte punit par la loi.

Recueillir des preuves avant de porter plainte

Si vous suspectez un empoisonnement volontaire de votre animal, il vous faudra recueillir des preuves en vue d'un éventuel dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

Si vous avez trouvé un aliment suspect, prélevez-le dans un sac étanche en vue de l'apporter à votre vétérinaire pour une analyse toxicologique.

FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS

QUELLES SONT LES PERSONNES
LES PLUS VULNÉRABLES ?

PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS

PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE

PERSONNES DÉPENDANTES

FEMMES
ENCEINTES

ENFANTS

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps
et se ventiler

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

Manger en
quantité suffisante

Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour

Ne pas boire
d'alcool

Éviter les efforts
physiques

Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

STILL TERRE D'HISTOIRE

Le portrait de Guillaume II ressort du placard.

Une Histoire forestière

C'est une histoire récente qui concerne ce dernier empereur allemand qui a fait construire le pavillon de chasse Haslach (maison forestière de Haslach). Nous sommes le 15 mai 2014, j'accueille M. STEAD, jeune chasseur allemand, dans la cour de la Maison Forestière de Haslach. Ce nouveau client chasseur venait pour la première fois sur ce territoire de chasse géré par l'O.N.F depuis près de 40 ans. M. STAED, impressionné par cette belle maison forestière, m'en demande l'histoire.

Je lui explique que c'était un relais de chasse de GUILLAUME II, construit vers les années 1890/1900. Il me révèle que l'une de ses arrières tantes était servante de GUILLAUME II. Sur sa demande je lui fais visiter l'intérieur du bâtiment. Surpris de ne voir aucun portrait de l'homme à l'origine de la construction de ce bâtiment il me dit : « **Promettez-moi de mettre un portrait de GUILLAUME II dans ce bâtiment et je vous ferai parvenir un beau tableau le représentant** ».

Chasseur menteur ? ...et bien non. Un mois plus tard je reçois un colis à l'intérieur duquel je découvre un grand tableau de GUILLAUME II en tenue de chasseur.

Je contacte M. Laurent FASSEL chef de triage du Hohensteinwald et habitant dans le logement de fonction attenant au « château » pour lui faire part de la réception du colis. En accord avec lui, j'accroche ce tableau dans la montée de l'escalier entre le rez-de chaussée et le premier étage du château. Ici il a une place de choix aux yeux de tous.

C'était sans compter sur la colère et les reproches désagréables de la cheffe de l'agence de Schirmeck. Fâchée de voir ce portrait dans ce bâtiment sans avoir eu la précaution de lui demander son avis...j'ai dû enlever ce portrait pour le mettre dans un placard d'une pièce du premier étage.

Portrait de Guillaume II dans la maison forestière de Haslach dit « le château ». Tableau de 1,20 m x 0,80 m © J. Lachenal



Je me suis excusé car je ne pensais pas que cela allait engendrer une telle réprimande.

Je savais que M. STAED allait revenir...comment lui dire que le portrait offert n'est pas accroché ?

C'est là qu'intervient M. Jean Pierre RENAUD*, directeur territorial Grand Est de L'ONF.

Voici ce qu'il m'écrit suite à ma demande :

« C'est à l'occasion d'une réunion de CO.DIR (conseil de direction) je crois que j'avais constaté la présence de Guillaume en tenue de chasseur et figurant en bonne place dans l'escalier d'honneur.

Suite à ma demande de placer un court texte d'explication dans la perspective d'une visite officielle du site par un représentant de la république...française, le portrait de Guillaume a été enlevé...puis remis !

J'avoue que suite à l'intervention de M. RENAUD, j'ai raccroché, avec un esprit revanchard, le portrait de GUILLAUME II. Quelques temps plus tard, M. STAED m'a remercié d'avoir mis ce tableau en bonne place dans ce magnifique relais de chasse. Il m'arrive encore de rentrer dans le château et de passer devant le tableau représentant cet homme à qui nous devons cette magnifique bâtisse.

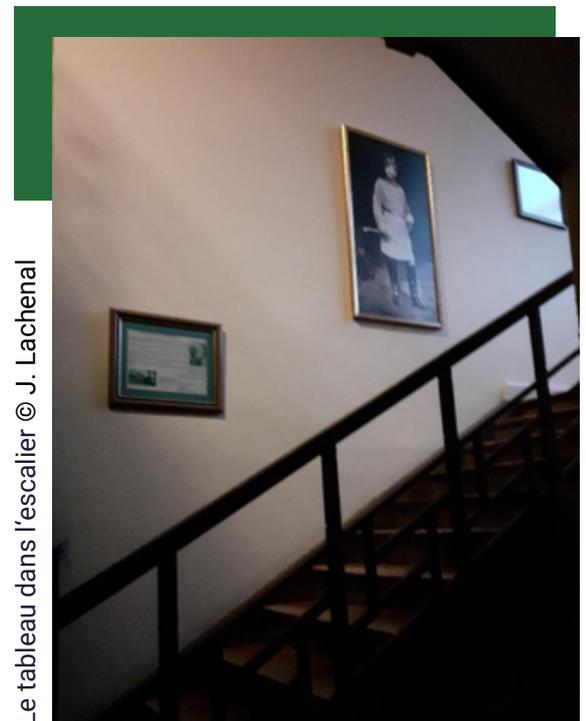
Guillaume II doit certainement me remercier de l'avoir sorti du placard...

* M. Jean-Pierre RENAUD a depuis peu fait valoir ces droits à la retraite

Lors d'une visite du Préfet de Région Jean-Luc Marx en décembre 2019, j'avais expliqué au Préfet le contexte de cette présence qui pouvait paraître surprenante dans un bâtiment de la République Française.

Il avait très bien compris le sens de cette présence, étant mosellan d'origine et auteur à la demande du Premier Ministre d'un rapport sur l'histoire institutionnelle alsacienne qui a fini par aboutir à la création de la ...C.E.A

Bien cordialement. JP.R »



Le tableau dans l'escalier © J. Lachenal



Vue plongeante sur la M.F de Haslach dite le "Château" © T. Ludmann

Rédaction

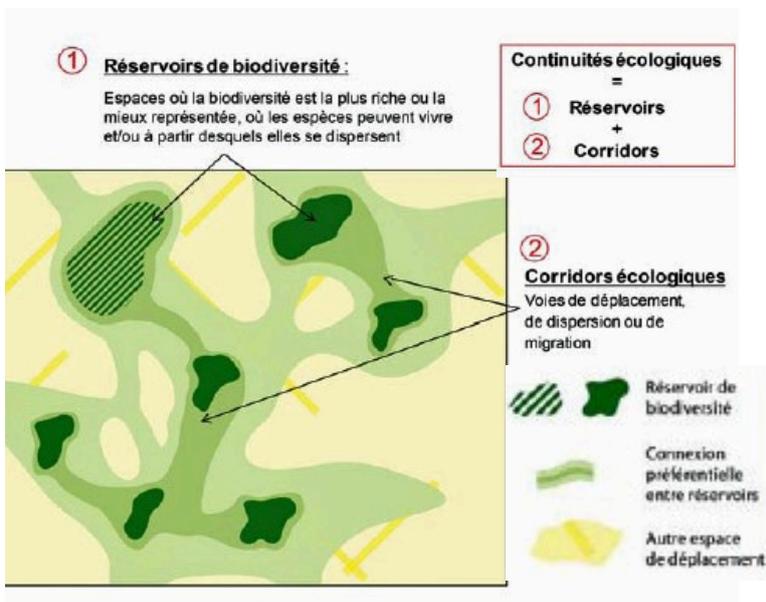
Jacky
LACHENAL
(technicien
forestier en
retraite)

LA TRAME VERTE ET BLEUE

La commune de Still s'engage dans la politique nationale de protection des espaces et des espèces de la Trame Verte et Bleue.

En s'inscrivant dans une démarche communautaire, (cf. article DNA du 10.04, page suivante), elle vise à améliorer la qualité écologique de nos paysages.

Outre le fait d'agir pour la nature, cela contribuera à l'amélioration du cadre de vie de notre village et à la préservation de l'eau et d'autres ressources naturelles.



La Trame Verte et Bleue (TVB) est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'humain, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer et assurer ainsi leur cycle de vie.

La Trame Verte et Bleue est une politique publique qui porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant en parallèle à l'amélioration du cadre de vie. Elle inclut une composante verte et une composante bleue :

- Verte : qui fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres (haies, bosquets, arbres isolés, prairies, bandes enherbées...)

- Bleue : qui fait référence aux réseaux aquatiques et humides (fleuves, rivières, canaux, étangs, milieux humides...).

La Trame Verte et Bleue, qu'est-ce que c'est ? Une infrastructure naturelle

La Trame Verte et Bleue vise à enrayer la perte de biodiversité, en préservant et en restaurant des réseaux de milieux naturels qui permettent aux espèces de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges, appelés continuités écologiques, sont constitués de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques.

• CONTINUITES ECOLOGIQUES

Les continuités écologiques constituant la trame verte et bleue comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques

• RESERVOIRS DE BIODIVERSITE

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante

• CORRIDORS ECOLOGIQUES

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.



Une invitation à agir en faveur de la biodiversité

La trame verte et bleue s'appuie sur la participation de l'ensemble des citoyens, chacun à son niveau (État, élu, chef d'entreprise, membre associatif, particulier...), en ville comme à la campagne. Chacun peut contribuer à préserver et à remettre en bon état des continuités écologiques.

La communauté de communes s'engage dans la Trame verte et bleue

Le 28 mars, les élus de la communauté de communes de la Région de Molsheim - Mutzig ont validé le processus d'adhésion à la Trame verte et bleue. Ce dispositif vise à protéger les milieux naturels existants tout en créant des "corridors" pour favoriser de développement de la biodiversité sur le territoire.

Protéger la biodiversité des milieux terrestres et aquatiques ou semi-aquatiques tout en mettant en place une chaîne d'actions pour favoriser son développement : tel est principe de la Trame verte et bleue.

La communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig vient de se lancer dans cette démarche. Les élus ont validé cette initiative à l'unanimité lors du dernier conseil communautaire, le 28 mars. Le dossier de candidature a été envoyé dans la foulée.

● Pourquoi ce dispositif ?

Le dispositif de trame verte et bleue est déjà en place dans des secteurs limitrophes de la communauté de communes de la Région de Molsheim - Mutzig (CCRMM). C'est le cas de la communauté de communes Mossig-Vignoble et du territoire du PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Piémont des Vosges.

« Il faut une intelligence collective pour que ce dispositif soit efficace »

Gilbert Roth, maire de Dorlisheim

Pour Marianne Wehr, maire de D'ergersheim et vice-présidente en charge de la biodiversité à la CCRMM, il s'agit d'inscrire dans un schéma cohérent



Certaines communes de la Région de Molsheim - Mutzig ont déjà lancé des actions concrètes dans le cadre de la Trame verte et bleue. C'est le cas notamment des récentes plantations de haies à Dorlisheim. Photo Bo. Ma.

les démarches déjà entreprises à titre individuel par des communes de la collectivité, comme Dorlisheim, Duttlenheim, Duppigheim, Gresswiller et Still. « L'idée est que le diagnostic qui sera mené dans le cadre de la Trame verte et bleue se fasse à l'échelle de notre communauté. Il s'agit de relier les choses qui se mettent en place d'un endroit à l'autre. Je pense notamment à la Bruche qui passe dans quasiment par toutes nos communes et qui forme une trame bleue. Sur ce point, il y a des choses à faire à notre échelle en nous appuyant sur le Smob (Syndicat Mixte du bassin Bruche-Mossig). »

« La taille de notre commu-

nauté de communes est la bonne dimension car nous avons trois entités biogéographiques : le massif vosgien, le piémont et la plaine », souligne Alexandre Gonçalves, le maire de Still. En tant qu'écologue et ornithologue, il a été inclus dans le suivi de ce projet.

● Quelles actions à entreprendre ?

« Après le diagnostic de la trame verte et bleue sur notre territoire, chaque commune aura une action à mener. Après, à elles de s'en emparer ou pas », explique Alexandre Gonçalves. Quoi qu'il en soit, la logique de ce dispositif est de préserver l'existant tout en recréant les chaînons man-

quants pour constituer un « corridor naturel » afin de faciliter la circulation des espèces et de favoriser ainsi le développement de la biodiversité.

Planter des haies de manière efficace

Concrètement, cela passe par la protection ou la constitution de forêts ripisylves le long des cours d'eau, la création de zones humides, la plantation d'arbres et de haies ou encore l'entretien des fossés. Gilbert Roth, le maire de Dorlisheim, insiste : « Il faut une intelligence collective pour que ce dispositif de Trame verte et bleue soit efficace. Le principe, c'est

que la commune d'à côté continue ce que sa voisine a mis en place. »

La commune de Dorlisheim a justement commencé à planter des haies il y a quatre ans, avant de le lancer une étude l'an dernier pour rationaliser son action : « Nous voulions avoir une vision globale pour donner du sens. Il ne s'agit pas de mettre uniquement des haies dans un but urbanistique ou esthétique », prévient le maire.

C'est tout l'intérêt du diagnostic qui va être effectué dans de cadre la démarche de Trame verte et bleue.

● Quels financements ?

La demande de financement

faite fin mars par la CCRMM comprend trois volets. Le premier concerne l'étude de la trame verte et bleue, autrement dit le diagnostic de la biodiversité des milieux terrestres et aquatiques du territoire. Il inclut aussi l'inventaire des zones humides. Son coût est estimé à 110 000 €. Ce diagnostic s'étendra de septembre à « janvier ou février 2026 ». Les financeurs sont l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la région Grand-Est ainsi que la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement.

Un coordinateur du projet

Vient ensuite la coordination du projet. « Un poste de coordinateur du projet devrait être créé d'ici la fin de l'année pour un budget de 124 000 € sur deux ans, salaire, matériel, opérations de communication et de sensibilisation compris », précise Alexandre Gonçalves. Sa mission ira de septembre 2024 à septembre 2026.

Le troisième volet, d'un montant total de 60 000 €, portera sur les projets d'actions concrètes déjà identifiés qui vont être intégrés au programme général. Pour Gilbert Roth, les Maisons de la nature, comme celle d'Oberhaslach, ont un rôle à jouer : « En s'appuyant sur l'expertise type d'organismes, on pourra expliquer le fonctionnement des Trames vertes et bleues de manière neutre. Car en tant qu'élus, nous n'avons pas forcément les connaissances scientifiques pour cela. C'est une question de crédibilité. »

Marianne Wehr est de son avis : « Par exemple, quand on parle de haies vives avec des agriculteurs, ils nous disent "planter des haies c'est une bonne idée mais où ?" Or, il faut pouvoir leur répondre concrètement. »

● Boris Marois

Les principales étapes de la mise en place de la TVB.

- **Diagnostic** : Etat des lieux de la biodiversité communale ou intercommunale, connaître pour agir.
- **Propositions** : Actions destinées à améliorer la trame verte et bleue.
- **Actions** : Les propositions seront ensuite discutées et hiérarchisées au sein de l'équipe coordinatrice afin de définir des projets de renforcement de la TVB

Communication et sensibilisation

Sensibiliser les citoyens des communes sur la mise en œuvre d'une politique de Trame Verte et Bleue est essentiel pour leur permettre de bien appréhender les enjeux écologiques en cours et de prendre conscience de la valeur de leur patrimoine naturel et paysager. Cette sensibilisation passe par une communication dans le bulletin municipal, les quotidiens régionaux, par internet, par des réunions publiques, des animations scolaires ou encore des visites guidées.

Grendelbruch • Repair café : 75 kilos de déchets évités



Une bénévole couturière était présente au Repair café de Grendelbruch. Photo Lysiane Haessig

Le Repair café de Still a fait escale à la salle des fêtes de Grendelbruch samedi 13 avril dernier. Trente objets ont été présentés et 16 d'entre eux ont pu être réparés par les bénévoles, évitant ainsi 75 kilos de déchets. Trois autres objets seront réparables moyennant une action complémentaire. Le prochain Repair café de l'association aura lieu samedi 4 mai à Griesheim-près-Molsheim.

● L. H.

Still ■ Vie paroissiale Huit enfants font leur première communion



Les communiantes avec le père Olivier. Photo DR

Huit enfants de la communauté de paroisses de Mutzig ont reçu ce jeudi 9 mai à l'église de Still pour la première fois le sacrement de l'Eucharistie.

Entourés de leurs familles, de leurs proches, de la catéchiste Céline Limbeck, de la coopératrice pastorale Aline Beyler, ainsi que du curé Oli-

vier Becker et le diacre André Ropp, ils ont franchi un pas significatif dans leur parcours de foi.

Les communiantes : Enzo Zimmer, Victorine Loechner, Émile Menrath, Benjamin Metzler, Nathan Ludmann, Tom Kern, Maëlys Hildenbrand et Alexandre Hullar.

Griesheim-près-Molsheim

Franc succès pour le premier Repair café



Les 17 bénévoles ont employé toute leur énergie à trouver les pannes. Photo Roger Maetz

Pour la première fois, la bibliothèque de Griesheim a innové en invitant au Vallon ce samedi, 5 mai, toute la journée, l'association du Repair café de Still.

Cette association, créée à Still il y a deux ans, comprenant à peu près une vingtaine de membres, propose de réparer plein de petit électroménager ou autres petites machines, le tout gratuitement. Leur devise : « Évitions le plus de déchets possible. »

Dès l'ouverture, l'affluence était forte dans la salle du Vallon. Les gens venaient avec leurs objets à réparer : petits matériels ménagers, télévision, aspirateurs, de vieux magnétophones, des vêtements, des machines à coudre, des bicyclettes. L'idée est d'apporter le plus d'objets en mauvais état. Des bénévo-

les réparateurs s'en donnent à cœur joie pour parfois démonter toute la machine. L'association est toujours prête à intégrer de nouveaux bénévoles, surtout spécialisés dans l'électronique.

38 réparations réussies

Beaucoup de gens sont repartis avec leur appareil de nouveau en marche, d'autres pourront être réparés moyennant l'achat d'une pièce, d'autres iront à la déchèterie.

Sur 66 objets consultés, 38 ont été réparés, soit une réussite de 57 %, un taux jugé satisfaisant. À chaque réussite, on sonnait une cloche.

L'association de Still se produit au moins une fois sinon deux fois dans un village de la région de Molsheim.

● R. M.

Still ■ Classe 1948

Un repas de fête pour les 75 ans



Les membres ont eu plaisir à se retrouver autour d'un sanglier à la broche. Photo DR

La classe 48 de Still a attendu que tous les membres aient passé le cap du 75^e anniversaire et le retour des beaux jours pour organiser le repas de fête, ce 8 mai autour d'un sanglier à la broche dans le cadre idyllique de l'Elmerforst.

Ce fut d'abord la messe pour les défunts de la classe et la participation à la cérémonie du 8-Mai au monument aux morts, puis le départ pour l'El-

merforst.

Ils ont également eu une pensée pour les deux membres n'ayant pu se joindre aux festivités, Ernest et Francis.

Les participants sur la photo, de gauche à droite : Roger Braun, Renée Maurer, Jeanine Limbeck, Jean-Marie Dantzer, Jacqueline Schwebel, Robert Menges, Félice Boehler, Marie-Paule Rebhun et Émilienne Szcodry.

Still

L'Harmonie enchante une salle des fêtes comble



Avant chaque morceau, tel un guide bienveillant, Julien Gewinner, le chef d'orchestre, levait sa baguette avec autorité pour donner le signal à l'orchestre de commencer à jouer. Photo Marie-Reine Kartner

La Musique municipale de Still a présenté son concert de printemps, le samedi 4 mai, à la salle des fêtes de Still. L'événement a suscité un intérêt massif auprès des mélomanes.

Samedi 4 mai, la Musique municipale de Still a présenté son concert de printemps à la salle des fêtes.

Vêtus de leurs costumes de représentation, les musiciens ont fait leur entrée en traversant la salle jusqu'à la scène, sous les applaudissements des spectateurs. Dès que le chef d'orchestre, Julien Gewinner, a levé sa baguette, un silence respectueux a enveloppé la salle. Puis, comme une explosion de vie, la musique a éclaté à travers des sonorités riches et magiques

avec le morceau *99 Luftballons*, véritable hymne à la paix.

« Nous vous remercions d'être venus aussi nombreux. Vous avez sûrement remarqué que nous sommes très nombreux sur scène, c'est parce que nous avons eu le plaisir d'accueillir 10 nouveaux musiciens dans notre harmonie », indique la présidente Marie-Cécile Weber avant de passer à la présentation individuelle de ces nouveaux musiciens.

Solo de bugle captivant

Les différents instruments se sont mêlés harmonieusement pour faire voyager l'audience. Des moments de douceur et de grâce ont alterné avec des crescendos passionnés.

Chaque morceau a été interprété avec une précision milli-

métrée et les talents se sont dévoilés au fil de la soirée.

Julien Gewinner a confié sa baguette au chef adjoint, Fabien Junger, pendant qu'il présentait un solo de bugle captivant.

Un duo de trompettes ensorcelant a aussi émerveillé le public, et un solo d'accordéon envoûtant, présenté avec maestria par Sandra Schneider sur *Liber Tango* a encore ajouté une nouvelle dimension au programme.

Le public s'est enthousiasmé face aux interprétations des *Misérables* et de *Paris Montmartre*.

À la fin du concert, une très méritée standing ovation chaleureuse a salué les brillants musiciens.

● M.-R. K.

Still

3 000 euros remis à l'Institut des aveugles

Les Rotary de Molsheim et Obernai ont apporté leur soutien à une opération peu commune, samedi 25 mai : un équipage d'une dizaine de résidents malvoyants ou non-voyants de l'Institut des aveugles de Still va parcourir 470 km en tandem électrique jusqu'à Paris. Ils partiront de Still le 25 août pour arriver à Paris le 2 septembre au moment des Jeux paralympiques.

Maurice Noll (Rotary Molsheim vallée de la Bruche) et Gérard Adolph (Rotary Obernai - Benfeld - Erstein) ont remis chacun un chèque de 1 500 € à Sophie Gérard-Rahali, la directrice de l'Institut des aveugles de Still, samedi, pour un projet peu commun. Un équipage d'une dizaine de résidents malvoyants ou non-voyants va parcourir 470 km en tandem électrique de Still à Paris.

Laura Wagner fait partie de l'équipage qui se lance dans un exploit sportif, avec une moyenne de 80 km par jour. Le départ est prévu le 25 août et l'arrivée à Paris le 2 septembre, pour les Jeux paralympiques. Laura sera en binôme sur le tandem avec un professionnel



Gérard Adolph (Rotary Obernai - Benfeld - Erstein) et Maurice Noll (Rotary Molsheim - vallée de la Bruche) ont remis un chèque à Sophie Gérard-Rahali, la directrice de l'Institut et à Dan Maimaran qui pilote le projet. Photo Annick Devaux

de l'Institut et se réjouit : « Je suis content de participer, on s'entraîne à l'extérieur (au Donon par exemple) et en salle de sport ».

Le projet est en préparation depuis le mois de septembre 2023. Le budget est de 200 € par jour et par participant. Il y aura également une

équipe logistique et un camping-car à fonction médicale pour sécuriser le voyage.

Appel aux dons

Le financement est assuré par des dons et des actions (portes ouvertes, vente de tombolas, soirée théâtre, vente d'objets faits par les résidents).

Dan Maimaran, chef de service qui pilote le projet, précise : « Toutes les étapes sont calées, le financement est assuré aux trois quarts. »

Pour le restant, un appel est lancé aux donateurs qui voudraient soutenir cette aventure. ● A. D.

Still

Le marché gourmand des pompiers a régalé les foules



Le 10^e marché gourmand de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Still a remporté un énorme succès avec 500 repas vendus en seulement une heure. Photo Marie-Reine Kartner

La place de la salle des fêtes de Still a accueilli, le vendredi 7 juin, la 10^e édition, du marché gourmand de Still orchestré par L'Amicale des sapeurs-pompiers. Les stands, tenus par des cuisiniers, des traiteurs, des pâtisseries, des vigneron et diverses associations locales comme la chorale de Still, l'association des parents d'élèves ou les conscrits, offraient une palette de saveurs à même de séduire les palais les plus exigeants. « Ce soir, il suffit de suivre les bonnes odeurs pour savourer un délicieux repas », souriait Jean-Claude Klotz, le président de l'Amicale.

Les 200 tables installées pour l'occasion se sont rapidement

remplies. « D'rechtige Molsheimer sind komme fer Rollmops vom Stillbach essen ! [les Molsheimiens sont venus pour manger des harengs de la rivière de Still] », s'amusa à dire Christophe en montrant son assiette garnie de poisson.

Cinq cents repas

Les familles, les amis et les voisins ont pu profiter pleinement de la soirée en extérieur, grâce au beau temps. « Une heure seulement après l'ouverture, nous avons vendu 500 repas et distribué plus de 1 000 gobelets consignés », souligne Jean-Claude Klotz avec satisfaction.

● M.-R. K.

Still

Soixante exposants à la bourse puériculture



Vêtements, jouets, livres et jeux de société se sont offerts une seconde vie en ce jour férié. Photo Lysiane Haessig

La maison des assistantes maternelles (MAM) Little House de Still a organisé sa traditionnelle bourse puériculture ce mercredi 8 mai à la salle des fêtes du village. « La manifestation devait avoir lieu il y a quelques semaines et nous n'avions pas assez d'exposants car il y avait plusieurs autres bourses puéricultures dans le secteur. Nous avons donc pris la décision de décaler la date », expliquaient les assistantes maternelles organisatrices.

Soixante exposants étaient présents le 8 mai et leurs stands ont fait le bonheur de quelques centaines d'acheteurs venus entre 8 h et 13 h.

La MAM organise chaque année une bourse puériculture et une soirée dansante à l'automne.

La prochaine soirée dansante sur des musiques des années 80 à aujourd'hui aura lieu samedi 14 septembre prochain.

● L. H.

Still

Des résidents de l'Institut des aveugles vont pédaler jusqu'à Paris

Du 25 août au 2 septembre, huit résidents déficients visuels ou non-voyants de l'Institut des aveugles de Still vont pédaler pendant près de 500 km en tandem électrique avec leurs éducateurs. Le périple les mènera jusqu'aux Jeux paralympiques. En attendant, ils s'entraînent assidûment pour être fin prêts pour cette grande aventure.

« J'ai un peu peur car je n'ai jamais fait une aussi longue distance... » Malgré sa légère appréhension, Laura Wagner ne cache pas son enthousiasme devant la belle aventure qui l'attend avec d'autres résidents de l'Institut des aveugles de Still. « On est en train de se préparer pour aller à vélo jusqu'à Paris. On va assister à des épreuves des Jeux paralympiques : du rugby fauteuil et du basket fauteuil. Ça va être super ! »

« On s'entraîne depuis quatre ou cinq mois. Nous avons fait une préparation physique pendant l'hiver »

Alexandra Fantozzi, professeure de sport

Mais avant d'applaudir les para-athlètes, Laura Wagner et ses équipiers vont devoir



Au-delà de l'aspect sportif, ce long périple à vélo est axé sur la citoyenneté avec entre autres des rencontres avec des élus tout au long du parcours. Photos Bo. Ma.

faire travailler leurs mollets : « On a près de 500 km à faire... » « 470 ! », précise Mathieu Moni. Il est l'un des huit résidents, déficients visuels ou non-voyants qui vont pédaler du 25 août au 2 septembre en tandem avec les éducateurs de l'association Adèle

de Glaubitz, dont fait partie l'Institut des aveugles de Still.

S'il n'a jamais fait autant de kilomètres Mathieu Moni a déjà de l'expérience : « C'est la première fois que je vais me rendre à Paris à vélo. Mais mon premier trajet cyclotou-

riste, c'était le tour des îles bretonnes. »

L'équipe de l'Institut des aveugles a aussi organisé des sorties à vélo en Ardèche et en Auvergne et même de Paris à Londres. Bref, l'équipe encadrante est rodée, à commencer par Alexandra Fan-

tozzi, la prof de sport : « On s'entraîne depuis quatre ou cinq mois. Nous avons fait une préparation physique en salle pendant l'hiver, notamment sur des vélos d'appartement. Et maintenant avec les beaux jours, on s'entraîne à l'extérieur. »

Pas facile de trouver la bonne fenêtre météo avec ce printemps capricieux. Les sorties sur route ont commencé en mai. De quoi se familiariser avec le pédalage sur route ouverte, même si les trois quarts des résidents qui vont participer à l'aventure ont déjà fait du tandem. Les duos de cyclistes auront des montures à assistance électrique, dont deux tandems dernier cri à près de 8 000 € pièce offerts l'an dernier par le Lions club d'Obernal. Mais leurs mollets seront fort sollicités tout au long des 470 km du parcours. D'autant que la première des six étapes sera la plus dure.

« J'appréhende les descentes »

« Nous allons faire 110 km en passant par le col du Donon... », prévient la prof de sport. « Mais on va y arriver ! », s'exclame Laura Wag-

ner. « Ce ne sont pas vraiment la distance ou les montées qui me font le plus peur. En tant que non-voyante, j'appréhende surtout les descentes car j'ai l'impression que je vais tomber. Heureusement, les éducateurs sont là pour nous rassurer. » Laura préfère pédaler avec Alexandra « car elle va doucement dans les descentes... »

Une grosse logistique

Un tel projet demande évidemment une logistique conséquente. Seize éducateurs accompagneront les huit résidents. 70 % du parcours passera par des pistes cyclables. « Deux éducateurs à VTT accompagneront les quatre tandems, précise Dan Maimaran, chef de service à l'Institut des aveugles de Still. Ils feront le lien en cas de besoin avec la caravane qui suivra par la route. Nous aurons en tout six véhicules dont un camping-car aménagé en infirmerie. »

50

Les huit résidents de l'Institut des aveugles de Still vont pédaler chacun 50 km par jour en moyenne en se relayant. Ils seront en tandem avec leurs éducateurs

Les résidents pédaleront chacun environ 50 km par jour en se relayant. Le logement se fera à l'hôtel. « Et pour le repas du midi nous allons notamment déjeuner à deux reprises dans des Ehpad. Ce sera l'occasion de moments d'échanges et de partages pour nos résidents. » Dan Maimaran insiste : « Au-delà de l'aspect sportif, ce projet vise à mettre en avant la citoyenneté, un thème que nous travaillons tout au long de l'année avec nos résidents. Nous avons notamment sollicité la députée Brigitte Klinckert ainsi que le président de la République pour que'ils nous reçoivent. Et nous irons à la rencontre des maires des communes traversées. » Des habitants de Still accompagneront aussi les cyclistes de l'Institut des aveugles sur une partie du trajet. Bref, la pratique du vélo sert ici de vecteur au vivre-ensemble. Un moyen de se rencontrer, au-delà des différences.

• Boris Marois

« Ce projet suscite un bel engouement »

L'équipe de l'Institut des aveugles de Still travaille sur le projet de sortie cyclotouriste jusqu'à Paris depuis septembre 2023. « Le budget est de 45 000 €, ce qui représente 200 € par personne, tout compris et incluant les billets pour assister aux épreuves paralympiques, indique Pierre Maciazek, directeur adjoint de l'Institut. Nous avons financé ce projet avec différentes actions, comme la vente de chocolats, l'emballage de cadeaux à Noël, l'organisation d'une soirée d'improvisation à Colmar ou encore notre journée portes ouvertes. » La fondation Adèle de Glaubitz, dont fait partie l'Institut des aveugles de Still, a aussi bénéficié du mécénat d'entreprises et de

don de particuliers. « Ce projet a également été subventionné par la mairie de Still et d'autres collectivités. Des familles de nos résidents se sont aussi mobilisées », ajoute Pierre Maciazek.

Tandems offerts et prêts

Par ailleurs, deux tandems ont été offerts l'an dernier par le Lions club d'Obernal, et deux autres vont être prêtés respectivement par l'établissement Louis-Braille de l'association Adèle de Glaubitz et par le constructeur vosgien de vélos Moustache.

Pour le directeur adjoint de l'Institut des aveugles, cette somme d'efforts témoigne « d'un bel engouement ».



Au total, éducateurs vont accompagner huit résidents pendant leur sortie à vélo jusqu'à Paris. Un film va être tourné pendant cette aventure.



PARIS 2024



Adèle
DE GLAUBITZ ASSOCIATION



Vivre une espérance



Calendrier

2024



→ Juillet

25j : *Les rencontres du Jeudi-Marché (repair Café)*

27s : *Soirée Tarte Flambée (Association Camping)*

→ Août

17-19 : *MESSTI*

24s : *Soirée Tarte Flambée (Association Camping)*

25d : *Still-Paris a vélo (Institut)*

→ Septembre

14 s : *Dîner dansant (MAM)*

14s : *Soirée Tarte Flambée (Association Camping)*

15s : *Repair Café-Oberhaslach (ASA)*

21-22 : *Journée du patrimoine (Tuilerie Sonntag)*

→ Octobre

12s : *Repair Café- Still(ASA)*

→ Novembre

11s : *Cérémonie du souvenir (Musique Municipale-Chorale St Cécile)*

16s : *Repair Café- Dorlisheim (ASA)*

16s : *Soirée Paella (Musique Municipale)*

→ Décembre

22d : *Concert de Noël (Musique Municipale)*

26 j : *Marche de la St Etienne (ASM Foot)*



MESSTI de Still



17-18-19 AOÛT 2024

FÊTE FORAINE -- SAMEDI-DIMANCHE-LUNDI

TOURNOI LA « STILLOISE »

Le jeudi 09 mai 2024, l'association PASSION PETANQUE de Still a organisé son tournoi pour tous. Soixante-douze boulistes y ont participé en triplètes sous un soleil radieux !

La triplète Kappler sous le nom "les chèvres" est notre gagnant du concours.

Merci à tous les participants pour cette journée conviviale et pleine de bonne humeur !



INSTITUT DES AVEUGLES



10 résidents malvoyants ou non-voyants se sont lancés un défi !
Aller aux Jeux Paralympiques en tandem.

VENEZ LES ENCOURAGER !

Au départ de leur aventure



DIMANCHE 25 AOÛT

À 8H30 À LA SALLE DES FÊTES

Pour l'occasion un petit déjeuner sera offert par la municipalité



Soirée organisée par La Musique Municipale de STILL
Réservation au : 06.30.01.50.20

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
AU 06 50 34 02 57
@ : mam.littlehouse@orange.fr



Little House
MAISON D'ASSISTANCE MASQUÉES

soirée Années 80 à nos jours

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024
19H
SALLE DES FÊTES DES TUILERIES DE STILL

REPAS CORDON BLEU
TAGLIATELLES
DESSERT CAFÉ
ENFANT 12€ (-12ANS)

25€

SOIRÉE PAËLLA

Animée par DJ Mat
À Still le samedi 16 novembre 2024, à partir de 19h

Menu : - Apéritif
- Paëlla
- Café et dessert
Prix de la soirée : 26€ (adultes)
13€ (enfants de moins de 12 ans)



L'association de tous les **Assurés sociaux**

INFORMATION - UNIAT ALSACE
Conseils sur rendez-vous au
03.88.15.00.05

La complémentaire santé solidaire (CSS)

Depuis le 1er novembre 2019 la « complémentaire santé solidaire » est entrée en vigueur. Elle se substitue à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et à l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Ce nouveau dispositif, accessible sous condition de ressources, doit permettre aux personnes précaires d'accéder un large panier de soins sans reste à charge, moins d'un euro par jour.

Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)

Pour rappel, l'ASI est une prestation sociale versée chaque mois aux personnes invalides ayant de faibles ressources. Pour en bénéficier, il faut :

- Résider régulièrement en France
- Percevoir une pension d'invalidité, une pension de réversion, une pension d'invalidité de veuf ou de veuve ou une pension de retraite anticipée pour handicap, carrière longue ou pénible.
- Percevoir de faibles revenus
- Et ne pas avoir l'âge de percevoir l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), c'est-à-dire 62 ans. **19**

GRANDS ANNIVERSAIRES

AOÛT

M. Laurent KUBLER, né le 24 août 1927, fêtera ses 97 ans

Mme Jacqueline KLEIN, née le 26 août 1933, fêtera ses 91 ans

Mme Monique ZIMMER, née le 09 août 1941, fêtera ses 83 ans

M. Claude HERGAULT, né le 30 août 1941, fêtera ses 83 ans

Mme Anne-Marie STECK, née le 10 août 1944, fêtera ses 80 ans

SEPTEMBRE

Mme Marie ANTONI, née le 19 septembre 1935, fêtera ses 89 ans

M. Jean SPECHT, né le 18 septembre 1936, fêtera ses 88 ans

Mme Huguette PONS, née le 07 septembre 1937, fêtera ses 87 ans

M. Gilbert FREDEMBACH, né le 19 septembre 1939, fêtera ses 85 ans

M. Emile Fischer, né le 21 septembre 1940, fêtera ses 84 ans

Mme Monique LOTZ, née le 11 septembre 1941, fêtera ses 83 ans

Mme Marie Antoinette HAAG, née le 18 septembre 1941, fêtera ses 83 ans

M. Gérard MEHL, né le 11 septembre 1942, fêtera ses 82 ans

M Roger SEYLLER, né le 09 septembre 1943, fêtera ses 81 ans

NAISSANCES

Nathan KLOTZ, né le 15 juin 2024, fils de Alexis KLOTZ et Mylène STRAUMANN

Léopold LIOTARD, né le 22 juin 2024, fils de Maxence LIOTARD et de Marion SIMONIN

Milo WAGENFUHRER, né le 22 juin 2024, fils de Matthieu WAGENFUHRER et de Justine FOESSEL

OCTOBRE

Mme Madeleine KASTNER, née le 02 octobre 1935, fêtera ses 89 ans

Mme Sonia ESCHBACH, née le 08 octobre 1936, fêtera ses 88 ans

Mme Anne-Marie WIDLOECHER, née le 26 octobre 1937, fêtera ses 87 ans

Mme Christiane VOGT, née le 07 octobre 1939, fêtera ses 85 ans

M. Amandio COSTA, né le 29 octobre 1941, fêtera ses 83 ans

Mme Marie-Cécile BLIN, née le 21 octobre 1942, fêtera ses 82 ans

M. Léon SIEGEL, né le 11 octobre 1944, fêtera ses 80 ans

M. Jean STENGER, né le 18 octobre 1944, fêtera ses 80 ans

DECES

M. Julien SEYLLER, décédé le 28 avril 2024

Mme Marie-Hélène VOGEL, décédée le 06 mai 2024

M. Frédéric BECHTOLD, décédé le 25 juin 2024



MARIAGE

M. Jérôme GANGLOFF et Julie LOBJOIE, mariés le 15 juin 2024

M. Alexandre BERNHART et Barbara WEISKOPF, mariés le 12 juillet 2024

SÉANCE DU 22 AVRIL 2024

MEMBRES PRESENTS : Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Adjoint

Mélanie MORE-DESIRE, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Olivier PERNET, Carine LUX, Catherine JAEGLE, Thomas PASCUAL, Jean-Noël GRASSWILL, Chantal OHREL

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Nicolas FERNANDEZ, Adjoint, Aurore MOINE

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Stéphanie FRANKINET, Johann GUENARD, Matthieu WIDLOECHER, Audrey REUTER.

• 1. ÉLECTION D'UN ADJOINT

Suite à la démission du 3ème adjoint pour raison professionnelle, il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection pour le remplacer.

Sur proposition de M. le Maire, M. Bruno HELBERT est soumis au vote du Conseil Municipal pour remplacer M. Johann GUENARD.

Premier tour de scrutin

Après le vote, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 7

Monsieur Bruno Helbert ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu en qualité d'adjoint au Maire.

• 2. DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SYNDICAT DE GESTION DE LA FORET DES 7 COMMUNES

La gestion de la forêt des 7 communes se fait en indivision entre les communes de Dinsheim-sur-Bruche, Heiligenberg, Lutzelhouse, Niederhaslach, Oberhaslach, Urmatt et Still. Elle est d'une superficie de 89 hectares et comprend 3 sommets : le Grossmann (987 m), le Noll (990 m), le Narion (999 m).

Cette indivision s'explique par situation topographique originale, la zone de crête est occupée essentiellement par des chaumes, avec très peu de bois. N'ayant que peu d'intérêt pour les communes cette zone est restée dans l'indivision après le partage du reste du massif entre les mêmes 7 communes.

Pour sa gestion un comité syndical composé de 14 personnes a été constitué à son origine, chaque commune ayant deux sièges. Le premier étant occupé par M. le Maire il est proposé de nommer une seconde personne, Bruno HELBERT.

Voté à l'unanimité



SÉANCE DU 21 MAI 2024

MEMBRES PRESENTS : Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Bruno HELBERT, Nicolas FERNANDEZ Adjoint
Jean-Noël GRASSWILL, Carine LUX, Mélanie MORE-DESIRE, Chantal OHREL, Olivier PERNET, Audrey REUTER.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Catherine JAEGLE, Aurore MOINE, Thomas PASCUAL, Tiffanie RAETH.

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : Stéphanie FRANKINET, Johann GUENARD, Matthieu WIDLOECHER.

• 1. AGRÉMENT D'UN NOUVEAU PARTENAIRE-ASSOCIE POUR LE LOT DE CHASSE N°3 – STILL SUD

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à un nouveau partenaire à la demande de Monsieur Eric Jacquot, président, pour l'agrément de : Michel Irion

Voté à l'unanimité

• 2. AGRÉMENT D'UN NOUVEAU PERMISSIONNAIRE POUR LE LOT DE CHASSE N°1 – TRIAGE DE L'EICHELBERG

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable aux nouveaux permissionnaires à la demande de M. Orso Escartin, président pour l'agrément de : Stéphane Beuret

Voté à l'unanimité

• 3. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE FOYER ACCUEIL SPECIALISE LE QUIETE

Le projet pour lequel l'aide est sollicitée est d'assister aux jeux paralympiques de Paris pour la période du 6 au 9 septembre 2024.

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 euros au foyer d'accueil de personne en situation de Handicap « Lé Quiété » d'Orbey pour un résident du foyer demeurant à Still.

Voté à l'unanimité

• 4. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'INSTITUT DES AVEUGLES ET LE FOYER D'ACCUEIL JEANNE-MARIE

Dans le cadre du projet porté par l'association Adèle de Glaubitz pour les résidents de l'Institut des Aveugles et du Foyer Jeanne Marie afin d'assister aux jeux paralympiques de Paris, qui se dérouleront du 25 août au 2 septembre 2024, la commune apporte son soutien financier à hauteur de 4000€, ainsi qu'un soutien logistique.

Le conseil municipal a considéré que les objectifs de ce projet, à savoir vivre de près l'excitation des jeux paralympiques de Paris 2024 à travers leur passion, le cyclisme, sont pour les personnes malvoyantes et en situation de handicap une occasion de se surpasser, de se mobiliser autour des notions de sport, de santé, mais aussi de militer en faveur de la « transition écologique ».

Voté à l'unanimité

• 5. CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Il s'agit ici de renouveler le contrat d'un agent contractuel actuellement dans l'effectif pour une période de 12 mois à compter du 11 septembre 2024.

Les effectifs de la commune nécessitent d'être complétés afin de mener les missions de services publics, aussi il est proposé de créer un poste d'agent technique territorial pour une durée déterminée.

Voté à l'unanimité

• 6. DELIBERATION CONCERNANT LA SUBVENTION ET MISE EN PLACE D'ELEMENTS SUITE A L'ANALYSE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

La réalisation d'un diagnostic des Risques Psychosociaux (RPS), et la mise en œuvre d'actions de prévention est une obligation pour les collectivités territoriales. Aussi il est proposé au Conseil Municipal pour continuer la démarche de :

- signer la convention de mise à disposition du psychologue du travail du CDG67 pour accompagner la collectivité dans l'actualisation, la formalisation de son plan d'actions des RPS.
- constituer le dossier de subvention au Fonds National de Prévention (FNP).

Voté à l'unanimité

• 7. FIXATION DU PRIX DE VENTE DES BACS DE COLLECTES DES ORDURES MENAGERES ET DE TRI

La commune considère que c'est un service qui peut être rendu aux personnes du village, limitant ainsi le déplacement jusqu'au Select'om de Molsheim.

Il est ainsi décidé l'application du même prix de vente que le Select'om pour la vente des bacs, à savoir :

- 35 € pour les bacs ordures ménagères 140 L
- 42 € pour les bacs ordures ménagères 240 L
- 42 € pour les bacs bleus (cartons)
- 42 € pour les bacs bleus à couvercles jaunes (plastiques)

Pour les accessoires et autres contenances de bacs, les usagers devront s'adresser au Sélect'om.

Voté à l'unanimité

• 8. ADRESSAGE MAISON FORESTIERE DE HASLACH

Délibération à produire pour le compte des maisons forestières de l'ONF et la résidence d'un Stillois, dont les batisses sont situées sur le ban communal de Still mais desservies par le facteur d'Oberhaslach.

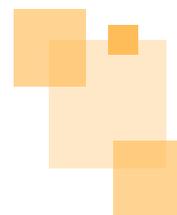
Il est ainsi proposé d'attribuer de nouvelles adresses (Route de Wasselonne) à ses résidences afin de régulariser une situation ancienne non formalisée.

Voté à l'unanimité

• 9. DÉCISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation, le Conseil Municipal prend note de la décision suivante :

Arrêté de virement de crédits – budget communal 2024
Annulation et remboursement d'un titre de 12.000€ suite à contentieux judiciaire de 2019 (Travaux Mairie).





Recevez votre STILL Info par courriel

Vous préférez recevoir votre magazine de manière virtuelle ?

C'est avec plaisir que nous vous l'enverrons ! Écrivez dès à présent un courriel à **accueil@mairiedestill.fr** ou téléphonez à la mairie : nous vous ferons parvenir les prochains STILL Info par voie électronique uniquement.

 119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...	 112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne	 15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins	 17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police
 3919 VIOLENCES FEMMES INFO pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...	 114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS	 18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide	LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

Directeur de la publication

Alexandre Gonçalves, Maire de Still

Comité de rédaction

Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez, Bruno Helbert

Comité de relecture

Cathy Schneider, Camille Flicker, Olivier Pernet.

Réalisation

Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez, Bruno Helbert

Impression et façonnage

Commune de Still

Les illustrations et photos, sauf indications contraires, sont communales ou issues de la base de données du logiciel de mise en page.

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



Commune de STILL

33 Grand Rue



Tél : 03 88 50 00 33



accueil@mairiedestill.fr

Suivez nous :



commune de Still



commune de Still



www.still-info.fr

Le prochain numéro de votre bulletin municipal sortira mi septembre, aussi afin de publier vos articles et annonces merci de remettre vos textes et photos avant le 31 août 2024 à la mairie.